

Service des constructions et de  
l'aménagement SeCA  
Section administrative  
Administrative Abteilung  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Reçu au SECA le	
1 JUL. 2024	
Original	Copie(s)
SJ	

Granges-Paccot, le 26 Juin 2024/

Pour le compte de Swissgrid SA

### Mise en garde – distances de sécurité

**Groupe E SA**  
**Direction Distribution électricité**

**ID de Projet Swissgrid :**  
**Projet : Révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux et modification du plan directeur cantonal**

Guillaume Mauri  
Gestionnaire lignes HT  
T. + 41 26 352 62 61  
M.+ 41 76 328 97 40  
[guillaume.mauri@groupe-e.ch](mailto:guillaume.mauri@groupe-e.ch)

Madame, Monsieur,

Groupe E SA  
Route de Morat 135  
1763 Granges-Paccot

Plusieurs parcelles sélectionnées dans le projet ci-dessus se situent à proximité de ligne à très haute tension. Ces lignes sont la propriété de Swissgrid.  
La liste des parcelles concernées est en page 3.

**groupe-e.ch**

Swissgrid nous a chargés de traiter les demandes et de contrôler le respect des prescriptions légales. Cela concerne notamment l'Ordonnance sur les lignes électriques (OLEI) et l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI).

Nous n'avons aucune objection concernant le projet mentionné. Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que l'exploitation de carrière et les travaux à proximité d'une ligne à très haute tension peuvent entraîner de nombreux risques. Il convient ainsi de respecter les consignes de sécurité suivantes :

- ✓ **Les projets doivent respecter l'Ordonnance sur les lignes électriques (OLEI)** pour la construction de bâtiment et le stockage de matériaux.
- ✓ **La direction de chantier sur place est tenue de veiller à tout moment au respect de la directive SUVA (66138.f) correspondante lors de l'exploitation de la carrière et de travaux à proximité de la ligne.**
- ✓ La plus grande prudence est de rigueur pour tous travaux à proximité de la ligne afin que la sécurité des personnes et de l'approvisionnement soit garantie à tout moment.
- ✓ Une attention particulière doit être accordée à l'installation du chantier. Les machines, grues et les personnes ne doivent en aucun cas s'approcher des parties de l'installation sous tension.

Nous prions le mandataire de prendre contact (par e-mail) avec le responsable d'installation Swissgrid au moins 2 semaines avant le début des travaux afin de pouvoir convenir des mesures de sécurité :

**M. Bechir Amorri Bechir**

[Amorri@swissgrid.ch](mailto:Amorri@swissgrid.ch)

T +41 58 580 32 41

Cette procédure évite des accidents, des retards sur le chantier et des mesures d'urgence coûteuses.

Veuillez bien vouloir nous faire parvenir le permis final et nous informer en cas de retrait de la demande ou en cas de modification du projet.

Tout en restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le compte de Swissgrid SA

Groupe E



Frédéric Richoz  
Responsable Réseau HT



Guillaume Mauri  
Gestionnaire Réseau HT

**Annexe :**

Listes des parcelles en survol de ligne électrique très haute tension 220kV.

**En zone prioritaire**

Secteur Exploitation - plan sectoriel	Région	Commune	Lieu-dit	Numéro de parcelles
2121.02	<b>Gruyère</b>	Haut-Intyamon	La Chenauda	198
2121.01	<b>Gruyère</b>	Haut-Intyamon	Les Planbus	389,399,400
2123.01	<b>Gruyère</b>	Botterens	Champ-Vuarin	2004, 2140
2129.01	<b>Gruyère</b>	Corbières	-	3185
2305.01	<b>Sensebezirk</b>	Schmitten	-	280, 284, 285, 286
2305.02	<b>Sensebezirk</b>	Schmitten	-	307, 309, 312, 977

**En Zone à préservée**

Secteur Exploitation - plan sectoriel	Région	Commune	Lieu-dit	Numéro de parcelles
2129	<b>Gruyère</b>	Corbières	-	1044, 1048
2129	<b>Gruyère</b>	Corbières	-	1029, 1033, 1038 1030, 1040
2162.03	<b>Gruyère</b>	Bas-Intyamon	Enney	106, 107, 224, 225
2162.06	<b>Gruyère</b>	Bas-Intyamon	Enney	220, 283
2206.02	<b>Sarine</b>	Marly	Le Bugnon	2004
2292.01	<b>Sensebezirk</b>	Brünisried	-	629
2293.01	<b>Sensebezirk</b>	Düdingen	-	6902, 6907, 6910,

